

Le Développement Professionnel Continu – DPC – des professionnels de santé

DMA057

Public

Responsables formation, cadre de santé – Tout professionnel de santé

Pré-requis

Aucun

Durée

3 heures

Modalités

100% distanciel : 2h de module e-learning + 1h de visio individualisée

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

Type de validation

Certificat de réalisation

Attestation d'assiduité

Dates et lieux

Démarrage possible à tout moment de l'année

Nous consulter pour fixer la date de démarrage du module e-learning et la date de la visio

Intervenant

Nicole VAUGARNY

Formatrice /Consultante, Ingénieure Pédagogique Multimédia, Référente DPC depuis 2014

Tarifs

Nous consulter

Contexte

Introduit dans le Code de la Santé Publique en 2009 et réformé en 2016, le dispositif de Développement Professionnel Continu (DPC) des professionnels de santé, évolue désormais tous les 3 ans au gré des nouvelles orientations définies par le ministère de la Santé en lien avec les représentants des professionnels de santé concernés.

Quelles sont les obligations des professionnels ? Quelles sont les différents parcours ou actions éligibles DPC ? Où trouver les actions éligibles, validées par l'ANDPC ? Quels sont les organismes labellisés DPC ? Comment les actions sont-elles contrôlées ? Existe-t-il des financements pour les prendre en charge ?

Résultats Attendus

- Pouvoir expliciter les obligations de DPC des différents professionnels de santé, quel que soit leur statut.
- Construire et piloter les parcours DPC pour répondre aux obligations réglementaires

Objectifs Pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire en vigueur
- Expliciter les parcours et types d'action de DPC possibles
- Identifier les différents acteurs (organismes DPC, ANDPC,...)
- Repérer le système de veille adapté pour un accompagnement des professionnels et le suivi efficace de leur obligation de formation.

Méthodes Pédagogiques

- Méthodes pédagogiques actives alternant des vidéos pédagogiques, des fiches synthèse, des quiz et activités de réflexion et de mémorisation, dans le module e-learning
- Méthode interactive, pendant la visio, avec conseils personnalisés.

Moyens mis en Œuvre

- Plateforme de formation en ligne, accessible 24h/24, 7J/7
- Assistance technique et pédagogique, pour accéder au module e-learning et à la visio, sur la plateforme

Le Développement Professionnel Continu – DPC - des professionnels de santé

DMA057

Programme

Des parcours de DPC conformes aux obligations du Ministère de la santé

Module E-learning

2h00



- Introduction à la thématique
- Quiz de positionnement
- Le cadre réglementaire (lois de 2012 et 2016)
- Les orientations prioritaires triennales
- Les acteurs du DPC
- Les types d'actions et de parcours pour répondre à l'obligation de DPC des professionnels
- Le système de validation des actions
- L'élaboration des parcours répondant à l'obligation triennale
- Le suivi des parcours DPC réalisés par les professionnels de santé
- Le système de veille réglementaire à mettre en place
- Quiz sur les acquis en fin de module

Echanges pour appropriation et déploiement

Visio de coaching

1h00



- Echanges et conseils personnalisés sur les actions, la construction de parcours DPC et sur les documents internes de suivi à mettre en place ou à adapter
- Questionnaire d'appréciation de fin de formation, à compléter en ligne.